

Pour favoriser la valorisation hors site des matériaux d'excavation issus des travaux de génie civil et des terres traitées dans le cadre de chantiers de dépollution de sites et afin de répondre au développement de l'économie circulaire, force est de constater que le cadre réglementaire et technique de leur gestion doit être révisé. En effet, les acteurs français des filières concernées par la gestion de ces matériaux de nature variée (terres excavées, déblais, remblais, excédents de chantier...), estiment que ce gisement, pourtant quantitativement très important, ne bénéficie pas encore des conditions favorables à sa large valorisation.

// ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DÉVELOPPER LE RECOURS AUX MATÉRIAUX EXCAVÉS DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Face à ce constat, et pour déterminer les conditions à réunir pour atteindre cet objectif, l'association RECORD a lancé une étude sur – La Gestion et la réutilisation des matériaux excavés - Comment favoriser l'économie circulaire ? – réalisée par le groupement PROVADEMSE - AKLEA, avec pour objectif d'analyser les freins et leviers au développement de filières de gestion et de valorisation des matériaux excavés, d'une part, et d'établir des recommandations pragmatiques avec toutes les filières concernées pour donner un véritable élan à la valorisation des matériaux excavés, d'autre part.

BENCHMARK EUROPÉEN

L'étude comprend un benchmark réglementaire et technique réalisé dans six états européens¹, lequel a mis en évidence des systèmes réglementaires et des marchés différents conduisant à des pratiques et des taux de valorisation des terres excavées inégaux, la France n'étant pas la mieux placée dans ce contexte européen. Elle intègre, également, le diagnostic de la situation française, avec une analyse de la chaîne d'acteurs de la production, de la gestion et de la fin de vie des matériaux excavés, et



de nombreux échanges et entretiens ciblés avec les acteurs, pour s'assurer de la réalité des freins constatés et des leviers proposés.

La qualification de « déchet » donnée aux matériaux excavés hors site et la responsabilité élargie du producteur et du détenteur attachée à celle-ci (art. L 541-1

du Code de l'environnement), constituent un frein à la réutilisation de ces derniers, favorisant l'envoi en installation de stockage de déchets (ISD) au détriment de solutions alternatives favorables à l'économie circulaire. Les filières du Bâtiment et des Travaux Publics sont tout particulièrement impactées par cette situation, alors même que les quantités en jeu sont considérables (1,8 Mt en 2012

¹ Les six Etats Européens étudiés sont la Belgique (région Flandres), les Pays Bas, l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

de terres relevant des SSP, traitées hors site ou envoyées en ISD, soit 1% environ du gisement des terres excavées).

Les législations et les valeurs seuils adoptées dans les six pays étudiés montrent de grandes disparités, traduisant une faible harmonisation, alors même qu'elles ont été adoptées dans le cadre de la transposition de la Directive cadre déchets n°2008/98/CE du 19 novembre 2008. Ce constat est en contradiction avec l'encadrement normatif poussé des activités des secteurs du bâtiment et des travaux publics en ce qui concerne les conditions techniques de préparation et de mise en œuvre des matériaux. En effet, la Belgique comme les Pays Bas ont légiféré sur les sols dans les années quatre-vingt-dix, sans que ces dispositions n'aient été sérieusement modifiées par la transposition de la Directive cadre. D'autres pays ont légiféré sur les sols, les matériaux excavés ou issus du BTP, les distinguant des déchets, tout en intégrant des seuils pour favoriser ces distinctions, dont certains peuvent être entendus assez largement comme au Royaume-Uni, notamment.

Pour mieux appréhender le contexte, il est nécessaire de bien prendre en compte la réalité économique attachée aux matériaux excavés et leur difficile valorisation, sachant que celle-ci ne résiste pas à des coûts de transports trop élevés.

Après ce tour d'horizon enrichi par le benchmark européen, l'étude a permis de mettre en évidence les freins conduisant à une trop faible valorisation des matériaux excavés en France :

- Inadéquation dans le temps et dans l'espace entre l'offre et la demande, compte tenu, notamment, de leurs ca-

ractéristiques géotechniques ;

- Lourdeur des procédures de caractérisation, d'évaluation et valorisation des matériaux au sens du Guide BRGM de 2012 ;

- Concurrence avec d'autres matériaux alternatifs ;

- Marché peu développé, faible demande et faibles coûts d'autres exutoires (mise en décharge) ;

- Statut de déchet - Chaîne de responsabilité et frontières entre les réglementations Déchets et SSP ;

- Absence de critères d'évaluation environnementale et sanitaire partagés par l'ensemble des parties prenantes et méfiance des acteurs sur l'utilisation de matériaux alternatifs.

DES APPROCHES TRÈS DIFFÉRENCIÉES SELON LES ACTEURS

Malgré l'existence de ces freins, cette problématique suscite un vif intérêt chez bon nombre d'acteurs, et de nombreux projet de R&D sont en cours en France comme en Europe pour améliorer la ges-

tion et la valorisation des terres excavées. Mais, ces programmes ne sont pas assez tournés vers la création de nouvelles filières ou moyens de valorisation (à l'exception de VALTEX soutenu par l'ADEME). Il manque également des données en termes de retours d'expérience pour mieux capitaliser les résultats.

L'intérêt des professionnels pour ce sujet se traduit, également, par la mise en place de nombreux guides d'utilisation des matériaux excavés².

Si l'élaboration de ces guides illustre l'intérêt des acteurs des filières concernées pour la valorisation des matériaux excavés, elle traduit, également, une approche très éclatée de la problématique peu favorable à sa montée en puissance et, au plan pratique, peut être source de confusion en l'absence de définitions partagées. Dans un tel contexte, il nous paraît difficile de favoriser le recours à ces matériaux, comme d'impulser une véritable dynamique à l'échelle des filières intéressées, fermant ainsi le développement d'approches locales centrées sur l'économie circulaire avec le gâchis de ressources pourtant valorisables.



² « Matériaux géologiques naturels excavés en travaux souterrains – Spécificités, scénarios de gestion et rôle des acteurs » - CETU - mai 2016

Projet de « guide national sur l'utilisation des terres traitées à la chaux issues de plates-formes de recyclage des déchets du BTP » - Syndicat des Recycleurs du BTP.

Guide de valorisation hors site des terres excavées issues de sites et sols potentiellement pollués dans des projets d'aménagement – MEEM/BRGM – en cours de mise à jour.

Réemploi des matériaux excavés naturels – FNTP/UMTM – en cours de rédaction.

« Acceptation des déblais et terres excavées », DRIEE, janvier 2017



POUR UNE POLITIQUE NATIONALE DE VALORISATION DES MATÉRIAUX EXCAVÉS

Prenant acte de cette situation, et pour lever les freins à la valorisation des matériaux excavés, il est proposé une démarche basée sur l'adoption d'un socle commun de principes juridiques, techniques et environnementaux partagé et adopté par les filières concernées, répondant aux attentes des donneurs d'ordre, et sans méconnaître leurs spécificités.

Cette démarche s'articulerait en trois temps :

1. L'élaboration d'un socle commun de principes juridiques (statuts des terres excavées, notion d'opération, ...), techniques (actualisation des guides GTR selon les besoins), et environnementaux (évaluation proportionnée et simplifiée), intégré en vue de poser les fondamentaux nécessaires à la mise en place d'une politique nationale de développement du recours aux matériaux excavés, travaux conduits par un chef de file à même de fédérer les acteurs des filières concernées ;

2. Sa présentation aux Pouvoirs publics pour l'adoption d'une véritable politique nationale de valorisation des matériaux excavés, et favorisant sa mise en œuvre au plan local et le recours à l'économie circulaire ;

3. Le développement de l'innovation et d'actions ciblées pour impulser une véritable dynamique à différentes échelles territoriales, particulièrement sur les territoires métropolitains confrontés à cette problématique.

Il s'agit donc, sans méconnaître les différents travaux menés par l'administration dans ce domaine, de porter à l'adresse des Pouvoirs Publics le socle des prin-

cipes, rassemblant les principaux acteurs concernés, à même de clarifier le régime des matériaux excavés (y compris les gestionnaires de terres visées par la méthodologie nationale sur les sites et sols pollués). Cette démarche aurait pour objectif de lever les freins déjà identifiés et de réunir les conditions en vue d'adopter une politique nationale des matériaux excavés ambitieuse, tout en permettant aux acteurs et opérateurs d'évoluer dans un cadre sécurisé pour donner aux filières concernées tout le développement qu'elles méritent ●

Lionel ROCHE, AKLEA

Emmanuel VERNUS, PROVADEMSE

Bénédicte COUFFIGNAL, RECORD

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

RECORD, Gestion et réutilisation de matériaux excavés – Comment favoriser l'économie circulaire ? 2017, 14p, n°15-0159/1A. [Télécharger le document.](#)

RAPPORT DE L'ÉTUDE

RECORD, Gestion et réutilisation de matériaux excavés – Comment favoriser l'économie circulaire ? 2017, 14p, n°15-0159/1A. [Télécharger le document.](#)